

TERMIX

50 SC

FIPRONIL 50 g/L



INSECTICIDE EFFICACE CONTRE LES INSECTES RAVAGEURS DES CULTURES (Choux, Tomates, Aubergines, etc)



500 ml



PHYTOSANITAIRES - MATERIELS DE TRAITEMENTS - SEMENCES - ENGRAIS

Rivière Palmeraie, Rond Point ADO - 01 BP 420 ABJ 01 - Tél.: 27 22 49 22 83
Cel.: 07 58 94 93 10 - 07 77 70 10 03 - E-mail: phytotop@phytotop.net

ABIDJAN - Cel.: 07 67 45 77 84	SAN PEDRO - Cel.: 07 09 56 69 42	DAHOA - Cel.: 07 09 56 69 87	DALOA - Cel.: 07 77 70 10 01
KORHOGO - Cel.: 07 77 70 09 99	DIKOU - Cel.: 07 77 70 10 00	DIVO - Cel.: 07 09 79 31 28	ABENOUE - Cel.: 07 77 74 83 79
DAOUKRO - Cel.: 07 01 36 12 39	YAKRO - Cel.: 07 59 41 49 19		

PhytoTop

TERMIX

50 SC

FIPRONIL 50 g/L

INSECTICIDE EFFICACE CONTRE LES INSECTES RAVAGEURS DES CULTURES (Choux, Tomate, Aubergine, etc)

FORMULATION : Suspension Concentrée (SC)

USAGE :

TERMIX 50 SC est un insecticide polyvalent très efficace contre les principaux ravageurs des cultures maraîchères : insectes du sol et insectes foliaires.

TERMIX 50 SC contrôle parfaitement les insectes du sol, les termites, les insectes foreurs de tiges, les acariens.

TERMIX 50 SC a une action foudroyante mais aussi une action prolongée qui lui confère une efficacité dans le temps.

NB : TERMIX SC est très efficace contre la plutela du chou (une chenille qui cause d'énormes pertes)

DOSE D'APPLICATION :

250 ml à 500ml /ha. Soit 20 à 40ml pour 15l d'eau.

METHODE D'APPLICATION :

TERMIX 50 SC s'applique à l'aide d'un pulvérisateur à dos, à raison de 200 litres de bouillie par hectare.
- Protection des cultures : faire une application foliaire avec la solution obtenue après mélange à l'eau.
- Lutte contre les termites : faire une pulvérisation au sol autour des plants à protéger.
Casser le sommet des termitières et verser à l'intérieur la solution pour éliminer la reine.

PERIODE DE TRAITEMENT :

Traitement préventif des cultures avant les attaques et traitement Curatif dès l'observation des attaques: 2 applications à 7 à 15 jours d'intervalles selon les intensités des attaques.

DELAI AVANT RECOLTE : 15 jours

CONDITIONNEMENT DISPONIBLE : 200ml et 500ml

ANTIDOTE

Il n'y a pas d'antidote spécifique, il faut faire un traitement symptomatique.

N° HOMOLOGATION : 22 2818 In

